



# VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT  
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions  
du Maire

**OBJET : ACCORD-CADRE MULTI-ATTRIBUTAIRE POUR LE MARCHÉ DE TRAVAUX D'ENTRETIEN, DE GROS ENTRETIEN ET DE PETITS AMÉNAGEMENTS DANS LES BATIMENTS COMMUNAUX - LOT N°6 : METALLERIE SERRURERIE MENUISERIE METALLIQUE, VITRERIE ET MIROITERIE, PASSE AVEC LES SOCIETES FMD SAS, ALPHAMETAL ET FERMETURES MORATIN**

**DÉCISION N° DM-24-310  
EN DATE DU 30 SEPTEMBRE 2024**

**VU** le Code général des collectivités territoriales ;

**VU** le Code de la commande publique ;

**VU** la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

**VU** l'arrêté n°A-22-178 en date du 19 avril 2022 portant délégation de fonction à Monsieur Pierre LEBEAU, Adjoint au Maire ;

**VU** l'avis d'appel public à la concurrence envoyé sur le JOUE et au BOAMP, le 07 juin 2024 relatif à l'accord-cadre multi-attributaire pour le marché de travaux d'entretien, de gros entretien et de petits aménagements dans les bâtiments communaux ;

**VU** le procès-verbal de la Commission d'Appel d'Offres en date du 12 septembre 2024 ;

**CONSIDÉRANT** les offres des sociétés FMD SAS, ALPHAMETAL et Fermetures MORATIN, jugées économiquement les plus avantageuses au regard de l'ensemble des critères de jugement, pour le lot n°6 : Métallerie serrurerie menuiserie métallique, vitrerie et miroiterie ;

## D É C I D E

**DE SIGNER** l'accord-cadre multi-attributaire pour le marché de travaux d'entretien, de gros entretien et de petits aménagements dans les bâtiments communaux - Lot n°6 : Métallerie serrurerie menuiserie métallique, vitrerie et miroiterie, avec les sociétés suivantes :

- FMD SAS, sise 19/29, rue de Seine – 94400 VITRY-SUR-SEINE, représentée par Monsieur Frédéric CARNEVALI ;
- ALPHAMETAL, sise 24, rue Emile Baudot – 91120 PALAISEAU, représentée par Monsieur Christophe DELANNOY ;
- Fermetures MORATIN, sise 16/20, rue Marcel Dassault – 93140 BONDY, représentée par Monsieur Alexandre MORATIN.

Les prestations donnent lieu à un accord-cadre à bons de commande sans minimum et avec un montant maximum annuel de 400 000,00 € HT.

Le marché est passé pour une période d'un an, et est reconductible tacitement trois fois, pour une période d'un an, soit pour une durée maximale de quatre ans.

**DE FAIRE FACE** à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,  
L'Adjoint au maire chargé de l'urbanisme, des  
grands travaux, de l'habitat et des travaux de  
construction, d'entretien et de maintenance des  
équipements publics,

***Signé***

**Pierre LEBEAU**

Accusé Réception en Préfecture :  
094-219400801-20240930-Imc1H12434H1-AR  
Date de réception en Préfecture : 01/10/2024  
Date de Publication : 01/10/2024